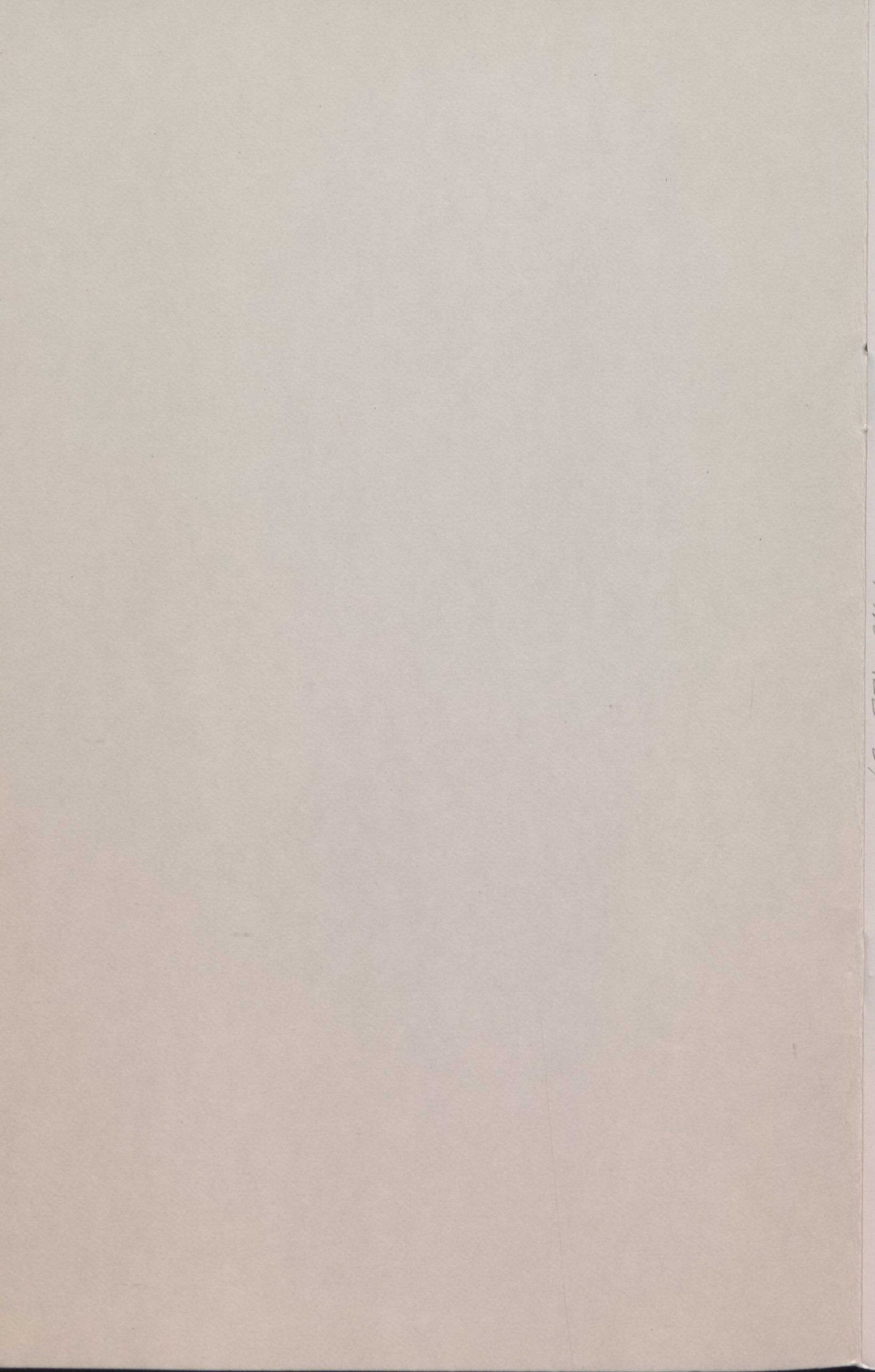


doc
CA1
EA9
S07
1979
FRE

L'industrie canadienne de la fourrure



LIBRARY DEPT. OF EXTERNAL AFFAIRS
MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

L'industrie canadienne de la fourrure

Texte rédigé par la Direction
générale de l'information et des
relations publiques du ministère
de l'Industrie et du Commerce,
Ottawa

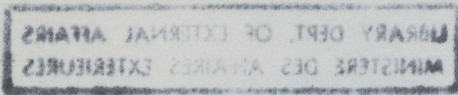
Dept. of Foreign Affairs
Min. des Affaires étrangères

JUL 27 2005

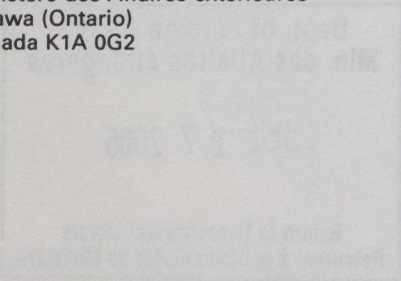
Return to Departmental Library
Retourner à la bibliothèque du Ministère

43-211-866

15847471



Direction des programmes d'information
à l'étranger
Ministère des Affaires extérieures
Ottawa (Ontario)
Canada K1A 0G2



L'industrie
canadienne de
la fourrure

Texte rédigé par la Direction
générale de l'information et des
relations publiques du ministère
de l'Industrie et du Commerce

© Ministre des Approvisionnement
et Services Canada 1979

Richelieu Graphiques Ltée

N° de contrat 08KT. 08008-78-007

On peut reproduire cette brochure en
toute liberté, qu'il s'agisse du texte inté-
gral ou d'extraits (prière d'indiquer la
date de parution).

Les brochures appartenant à la série
Documents peuvent s'obtenir auprès des
ambassades, hauts-commissariats ou
consulats canadiens. Dans les pays où le
Canada ne jouit d'aucune représentation
diplomatique, prière de s'adresser à la
Direction des programmes d'information
au Canada du ministère des Affaires
extérieures (Ottawa, Ontario, Canada
K1A 0G2).



Depuis l'époque où les premiers Européens sont venus s'établir dans la moitié septentrionale de l'Amérique du Nord, le Canada est renommé pour la beauté de ses fourrures. C'est d'ailleurs la recherche des fourrures qui, à l'origine, a incité ces hommes audacieux à venir explorer et exploiter les vastes territoires incultes qui allaient devenir le Canada. Aux premiers temps de la colonie, les fourrures avaient en effet une importance extraordinaire: elles comptaient parmi les principales exportations.

On trouve des animaux à fourrure dans presque toutes les régions du Canada, de l'Atlantique au Pacifique et de l'Arctique à la frontière canado-américaine.

C'est sans doute à ce climat froid et rigoureux qui le caractérise et à un relief généralement accidenté, que le Canada doit d'avoir des fourrures de la plus haute qualité. On y trouve des animaux à fourrure au pelage lisse et luisant, au sous-pelage épais et à la peau ferme et résistante, c'est-à-dire de quoi confectionner des vêtements d'une beauté, d'une chaleur et d'un confort insurpassables. Afin de préserver la qualité et la quantité des fourrures, le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux ont adopté toute une série de mesures de conservation reposant sur des données scientifiques.

L'importance du piégeage

Si la faune constitue une ressource, elle n'est pas de celles qu'on peut accumuler: la mortalité naturelle réduit déjà les populations d'animaux à fourrure dès la saison de reproduction passée - maintenant ainsi un certain équilibre entre le taux de reproduction et la capacité d'accueil de l'habitat - et les animaux excédentaires, s'ils ne sont pas piégés chaque saison, sont perdus ou détériorent la qualité du milieu.

Le Canada dispose de vastes étendues de terres domaniales («terres de la Couronne») à peu près entièrement laissées à l'état naturel: elles ne servent guère qu'à l'exploitation forestière, la production de fourrures, la chasse au gros gibier et aux loisirs. Il arrive, certaines années, que ces régions ne soient visitées que par des trappeurs ou de rares chasseurs et que la fourrure soit l'unique ressource que l'on en tire. Cette ressource renouvelable a donc une importance cruciale pour le Canada et il va de soi que les règlements régissant les prises ne peuvent être fondés sur les conditions existant dans d'autres pays.

La plupart des provinces et territoires ont institué, sous une forme ou sous une autre, un contrôle du piégeage, accordant le droit de piéger le nombre d'animaux autorisés pour l'année exclusivement aux trappeurs ayant obtenu un permis. Diverses techniques d'aménagement

des ressources sont utilisées pour contrôler les prises qui doivent, pour chaque espèce, être faites en respectant certaines conditions.

La composition des captures varie d'une région à l'autre du Canada selon les habitats et les conditions climatiques. Ainsi, l'on constate que certaines espèces tendent à diminuer en nombre, à la fois dans les régions où l'agriculture et l'industrie ont irrémédiablement modifié l'environnement et dans des régions non développées où, faute de saines politiques de gestion, les prises ont été trop nombreuses.

Exploitation de la fourrure

Ainsi qu'en témoignent les chiffres de production relatifs à ces vingt-cinq dernières années, la gestion des ressources a porté fruit, notamment en ce qui concerne le castor et le rat musqué, animaux pour lesquels les prises restent encore insuffisantes et qui, pourtant, dans certaines régions, posent un problème de surabondance. Le repeuplement et la réinsertion dans l'habitat de certaines espèces, dont la martre et le pékan, ont également contribué à leur rétablissement dans des régions auparavant dépeuplées. Certains problèmes subsistent, mais on s'y intéresse de près. D'une façon générale, le problème national numéro un, c'est que les prises n'atteignent pas leur pleine capacité.

Les gouvernements provinciaux et territoriaux ont, dans les limites de leurs frontières respectives, pleine autorité et responsabilité législatives sur la gestion et l'utilisation des animaux à fourrure et d'autres animaux utilisés dans l'industrie de la fourrure. Quant au gouvernement fédéral, il a juridiction exclusive sur les mammifères marins – juridiction qui englobe la responsabilité de la gestion et de l'utilisation des phoques à l'intérieur des eaux territoriales canadiennes – et sur les autres mammifères vivant dans des parcs nationaux.

Le castor, le vison, le renard bleu, le rat musqué, la loutre, le loup des Prairies (coyotte), le loup gris d'Amérique du Nord, le renard roux, le lynx canadien et la martre sont les principales fourrures canadiennes. La mode étant aux fourrures à long poil, le Canada se trouve actuellement dans une position favorable.

On compte au Canada quelque 315 manufactures de vêtements de fourrure qui emploient 2 400 personnes. En 1977, la valeur de leur production a dépassé les 150 millions de dollars et celle de leurs importations a été de 48 millions environ. La Suisse, l'Allemagne de l'Ouest, les États-Unis et la Grande-Bretagne sont leurs principaux clients. Quant aux ventes de fourrures brutes, elles augmentent, en moyenne, de 20 p. cent par année.

LIBRARY E A / BIBLIOTHÈQUE A E



3 5036 01007016 0

DOCS

CA1 EA9 S07 1979 FRE

L'industrie canadienne de la
fourrure

15847471



Affaires extérieures
Canada

External Affairs
Canada